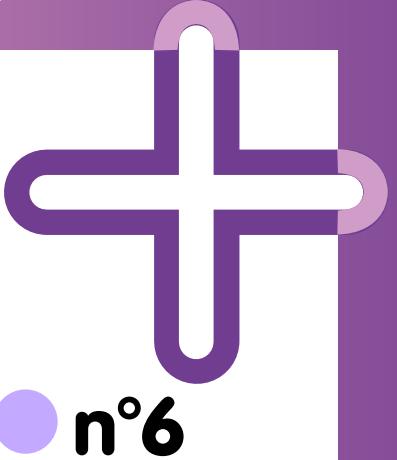


Le Plus du #DévÉco. n°6



Les bonnes nouvelles de la vie économique de Marne et Gondoire

 Marne et Gondoire Agglo / www.marneetgondoire.fr

Janvier 2026

Dans ce numéro

Ça peut vous aider

Une nouvelle année s'ouvre avec son lot de défis pour les entreprises qui malgré les alertes de toutes parts, font preuve de résilience. Les acteurs locaux doivent les accompagner. Difficultés de trésorerie, problématiques RH, sentiment d'isolement du dirigeant ? Vous trouverez dans ces pages quelques clefs pour maintenir le cap. Bonne année à tous.

«Il suffit parfois de se donner du souffle en matière de trésorerie»

Julien Fourneyron, chargé des diagnostics d'entreprises à la CCI de Seine-et-Marne - p.4

«Les dirigeants ont besoin de parler de leurs problématiques. Notre engagement est de les rappeler dans les 48 heures» - Vincent Belier-Cixous, responsable relations entreprises de la Banque de France nord Seine-et-Marne - p.5

«7 entreprises sur 10 qui passent par notre cellule prévention sont sauvées»

Loïc Gauthier, président du tribunal de commerce - p.6

«L'industrie doit se montrer»

Olivier Lartigue, président de la société Cryopal à Bussy-Saint-Georges - p.7

«Être accompagné est rassurant quand on se lance» - Stéphane Blanc, repreneur d'entreprise à Collégien - p.9

«Nous proposons un accompagnement de pair à pair, entre entrepreneurs»

Philippe Garzaro, directeur de Réseau Entreprendre Seine-et-Marne - p.11

Pour Noël, Cap'Métal a reçu ses machines

La nouvelle école de production située à Saint-Thibault a reçu 4 machines flambant neuves pour former ses jeunes apprenants au métier d'usineur.

Accompagnée par la communauté d'agglomération depuis l'origine du projet, l'école de production Cap'Métal a ouvert le 10 novembre dans la zone d'activité de l'Esplanade à Saint-Thibault. Cette «école-atelier» forme en deux ans des jeunes au CAP Conducteur d'installations de production. «Nos apprenants se préparent au métier d'usineur. La différence avec un CFA est que deux tiers des 35 heures hebdomadaires sont passées en atelier, en plus de l'enseignement général. C'est la pédagogie du faire pour apprendre», explique Frédérique Rémond, directrice de l'établissement. L'autre atout d'une école de production (l'Île-de-France en compte sept) est que les «jeunes pros» répondent à des commandes d'entreprises partenaires, sous la houlette d'un maître professionnel. «C'est une école fondée par et pour l'industrie. Le client présente son cahier des charges et revient ensuite effectuer le contrôle qualité», précise Frédérique Rémond.

Le fabricant d'engrenages de précision Coupery et Masson, situé à deux pas de l'école, a déjà passé deux commandes de quelques centaines de pièces chacune. Pour les fabriquer, Cap'Métal va pouvoir utiliser quatre machines numériques dernier cri qui lui ont été livrées le 8 décembre : deux tours Victor VTurn 20 et deux centres d'usinage (fraiseuses) du même fabricant de référence taïwanais. La fondation TotalÉnergies a financé pour moitié leur acquisition. Pour que leur formation soit complète, les élèves apprennent également les gestes sur des machines-outils conventionnelles, qui requièrent davantage de réglages manuels.

Pour Amirouche Igui, «les jeunes qui sortiront de cette école n'auront aucun mal à trouver un emploi. Avec des rémunérations élevées, équivalentes à celles de certains Bac+4.» Ce cadre de Coupery et



Pascal Leroy, vice-président de Marne et Gondoire au développement économique, Nathalie Tortrat, conseillère régionale, Frédérique Rémond, directrice de l'établissement, Jean-Claude Wegrzynowski, conseiller municipal de Saint-Thibault et Nicolas Ehrhart, maître professionnel, entourent les apprenants.



Masson confie la difficulté de sa société à recruter pour le tournage des pièces avant leur taillage. «Le problème s'amplifie, nous avons donc dû proposer cette année à deux de nos salariés expérimentés, 6 mois après leur retraite, de reprendre une activité chez nous.» C'est à la fois pour pallier cette problématique de recrutement et améliorer l'employabilité des jeunes qui veulent effectuer un métier manuel que Cap'Métal a été créée à l'initiative de Marne et Gondoire et des sociétés industrielles Rabourdin, RMC Marc Guittard, et Someflu. Cap'Métal est soutenue financièrement par la Région.



3 questions à Nicolas Ehrhart

**Maître
professionnel
de Cap'Métal**

Nicolas Ehrhart forme les jeunes pros' de l'école de production Cap'Métal au métier d'usineur. Il répondait à nos questions à la veille de la rentrée.

Quelle est votre expérience ?

J'ai dirigé pendant longtemps un atelier dans une usine. J'ai ensuite participé un gros fab lab à Paris, ce qui a actualisé mes connaissances. J'ai monté une start-up puis ai été professeur dans un lycée professionnel. Pour moi, cette école, c'est comme monter une nouvelle boîte !

Qu'est-ce qui vous motive dans Cap'Métal ?

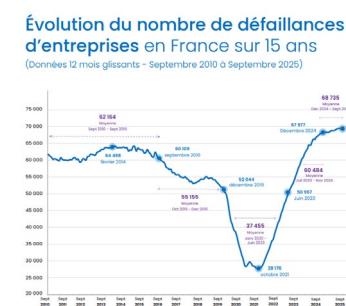
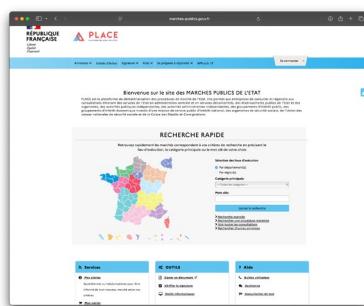
La part laissée à la pratique. Parler puissance et couple moteur dans une salle de classe... les

jeunes n'accrochent pas. Il faut leur montrer ce que ça donne sur une machine en fonctionnement. J'aime l'industrie de mon pays, donc je veux transmettre mon savoir. Il y a une demande énorme en France pour le métier d'usineur, dans plein de petites boîtes très compétitives.

Qu'allez-vous dire en premier aux jeunes et qu'allez-vous leur faire faire en premier ?

Je vais d'abord leur parler sécurité, c'est primordial. Ensuite, la première chose qu'on fera après avoir découvert les machines, c'est ce qu'on appelle la mise en touche : le réglage du point de contact entre l'outil et la pièce. Les premières pièces que je leur ferai fabriquer seront basiques : des cylindres avec les tours et des cubes avec les fraiseuses.

ÇA PEUT VOUS AIDER



Portail des marchés publics

marches-publics.gouv.fr agrège les marchés publics de l'État et des organismes publics.

maximilien.fr a été initié par la Région. Ce portail de marchés publics franciliens qui regroupe plus de 300 acheteurs publics.

Prêt Boost de Bpifrance : un prêt sans garantie alimentant le fonds de roulement de l'entreprise pour ses projets de développement

Portails des aides

aides-entreprises.fr : initiée par le Gouvernement et pilotée par la CMA, cette base permet de rechercher les aides publiques aux entreprises par commune, selon le projet et le profil du demandeur.

les-aides.fr : le réseau des CCI présente les aides financières par type de besoin.

Sur ces 2 sites, possibilité de recherche avec son SIRET.

Note de conjoncture

Depuis près de 18 mois, la situation économique de la France oscille entre incertitudes et détériorations, favorisant un climat des affaires atone et l'attentisme des entreprises et des consommateurs. Le service Développement économique de Marne et Gondoire a réalisé une note de conjoncture sur la situation des entreprises en France.

[Consulter la note de conjoncture](#)

Mon entreprise est-elle en difficulté financière ?

La Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne (Serris) propose un diagnostic gratuit et confidentiel pour évaluer la situation financière de sa société. En charge de cette mission, Julien Fourneyron nous présente les solutions qui peuvent en découler, notamment pour regonfler sa trésorerie.

Pourquoi proposer un diagnostic ?



Julien Fourneyron : le diagnostic peut être un révélateur des difficultés. Plus on les identifie en amont, plus des solutions existent pour pérenniser l'entreprise. Il suffit parfois de se donner du souffle en matière de trésorerie,

lorsque le décalage est trop important entre décaissements et encaissements. Prendre du recul peut aussi être l'occasion de se poser la question d'un repositionnement commercial.

«Il ne faut pas hésiter à solliciter conseils et aides»

Comment se déroule le diagnostic ?

On peut se rencontrer dans ses locaux, à la CCI ou à distance, à la convenance du dirigeant. Je me fonde sur les documents comptables. Je précise que je ne transmets aucune donnée à quiconque. Tout reste entre l'entreprise et moi. Suivant l'état de situation, j'orienté ensuite vers les différents organismes susceptibles d'aider l'entrepreneur. Cela reste à la discrétion du dirigeant d'appliquer ou non ces recommandations. J'assure un suivi si nécessaire. Il est aussi possible de procéder à auto-diagnostic sur notre site.

Comment regonfler sa trésorerie ?

Plusieurs possibilités existent, à négocier avec ses partenaires institutionnels et contractuels. Il est entre autres possible de demander un rééchelonnement de ses règlements auprès des administrations fiscales et sociales (TVA, cotisations sociales et patronales), de définir un

plan de suivi de trésorerie pour savoir si le mois prochain on va être dans le rouge ou pas, de faire appel à un *factor* pour obtenir un rachat de ses créances commerciales, de négocier des délais de paiement avec ses principaux fournisseurs ou encore de solliciter un médiateur des entreprises pour les problématiques contractuelles avec un fournisseur ou un client, à un médiateur.

Quand faut-il prendre rendez-vous ?

Le plus tôt possible. Je reçois malheureusement trop de dirigeants dont la situation est déjà en passe d'être irrémédiablement compromise. Ils ont attendu le dernier moment pour se faire aider. Certains n'ont pas vu ou n'ont pas voulu voir venir les difficultés, faute de connaissances suffisantes sur ce qu'est la situation de cessation de paiements ou parce qu'ils sont immergés dans leur activité. Il ne faut pas hésiter à solliciter conseils et aides. Nous avons pour cela un partenariat avec le Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises de Seine-et-Marne.

Rendez-vous au 07 62 02 35 53
ou jfourneyron@seineetmarne.cci.fr
Artisan en difficulté ? Prenez contact avec la cellule régionale de la CMA : sos.entreprise@cma-idf.fr

Marne et Gondoire prend à sa charge des prestations de la CCI et de la CMA

Pour soutenir ses 3000 artisans, Marne et Gondoire et la Chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-et-Marne ont renouvelé le 6 mars la convention par laquelle la communauté d'agglomération prend à sa charge les prestations de conseil que les artisans peuvent obtenir de la CMA : immatriculation, transmission, plan d'action environnement, labellisation *Imprim'Vert*, pré-diagnostics hygiène et accessibilité et autres conseils plus généraux. Une convention du même type a été conclue avec la CCI.

Renseignements au 01 64 77 35 99
ou dev.eco@marneetgondoire.fr

Les espaces numériques de la Banque de France pour les entreprises

L'espace dirigeant

Lancé en 2024, cet espace personnel du dirigeant regroupe toutes les informations dont la Banque de France dispose au sujet de son entreprise, en particulier le FIBEN (fichier bancaire des entreprises) et la cotation. Il est possible d'y éditer les chiffres clefs de sa société avec une comparaison sectorielle. La connexion s'effectue via le compte France Connect du dirigeant, afin de garantir la confidentialité des informations.

<https://dirigeant.banque-france.fr>

Mes questions d'entrepreneur

La Banque de France a mis en ligne ce portail web pour que tout entrepreneur trouve réponse à ses questions : crédit, création ou développement de son entreprise, statut juridique, besoin de trésorerie et de financement, formations. «Toutes les informations sont fiables et vérifiées et sont accessibles en 3 clics maximum, c'est compté !» nous assure-t-on à la succursale de Seine-et-Marne de la Banque de France. mesquestionsdentrepreneur.fr



L'œil de Vincent Belier-Cixous, responsable relations entreprises de la Banque de France pour le nord Seine-et-Marne.

Quels sont les avantages de l'espace dirigeant ?

Vincent Belier-Cixous : C'est le point d'entrée unique aussi bien pour consulter les données de sa société que pour entrer en contact avec nous. La Banque de France dispose d'un grand nombre de données. Consulter le FIBEN et sa cotation avant de demander un crédit auprès d'une banque ou d'un organisme de financement permet de vérifier ce que son interlocuteur sait de son entreprise. Cela permet aussi de vérifier a posteriori si une cotation dégradée a pu être la cause d'un éventuel

refus de crédit. L'espace dirigeant permet aussi d'accéder aux grands ratios d'analyse financière, comparés à ceux de la concurrence. Seule la Banque de France collecte l'ensemble des bilans des sociétés, c'est ce qui fait la plus-value de nos analyses.

Toutes les entreprises sont-elles cotées ?

Oui. Les entreprises qui ont un chiffre d'affaires supérieur à 1,25 million d'euros sont cotées à dires d'experts, sur le fondement de leurs bilans. Les autres sociétés le sont sur la base des données externes, dont celles des greffes de tribunaux ou en cas d'impayés notamment.

Gardez-vous un contact humain ?

Oui. Pour la Seine-et-Marne, ce sont plus de 1000 entretiens auprès des chefs d'entreprises qui ont été réalisés cette année. J'ajoute d'ailleurs que depuis que je suis sur cette fonction de conseil aux entreprises, je me rends compte que les dirigeants ressentent un grand besoin de parler de leurs problématiques. Notre engagement est de les rappeler dans un délai de 48 heures et de les aiguiller vers le bon interlocuteur. Nous avons une connaissance quasi-exhaustive des dispositifs en faveur des entreprises et nous prenons le temps de l'écoute, ce qu'un banquier n'a pas toujours le temps de le faire. Sur le fondement des informations dont nous disposons, nous pouvons fournir des éléments d'explication à l'entrepreneur, s'il a subi un refus de crédit par exemple.

...et lui proposer une médiation du crédit ?

Nous sommes effectivement médiateurs du crédit. Nous analysons si le refus de la banque nous paraît légitime en fonction de la situation de l'entreprise. Mais je dois dire que dans 50 à 60 % des cas, nous ne remettons pas en cause la décision de la banque. Cela veut dire que nous estimons que le problème de l'entreprise ne sera pas résolu par un nouveau crédit mais par d'autres paramètres, que nous pouvons expliquer au dirigeant.

«7 entreprises sur 10 qui passent par notre cellule de prévention sont sauvées»

Président du tribunal de commerce de Melun, Loïc Gauthier nous explique pourquoi les entreprises en fragilité ne doivent pas hésiter à frapper à sa porte. Celui qui est aussi chef d'entreprise analyse également le contexte économique pour les sociétés.

Qu'est-ce que la détection anticipée des difficultés des entreprises ?

Loïc Gauthier : 19 entreprises sur 20 qui font l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire disparaissent alors que 7 sur 10 sont sauvées lorsqu'elles passent par notre cellule de prévention, qui agit avant la cessation de paiement. Il en ressort qu'il faut agir en amont de la procédure collective. Mais ce constat, tout le monde le fait. Ce qui m'intéresse, c'est comment on le fait.

Au tribunal de Melun, j'ai affecté 6 juges consulaires à cette tâche, qui je le rappelle fait partie des missions obligatoires des tribunaux de commerce. Leur rôle est de repérer les entreprises en difficulté par la détection de signaux faibles, par exemple une société qui ne publie plus de bilan. Le représentant de l'entreprise est alors reçu s'il le souhaite et peut parler avec eux librement, entre professionnels, puisque ces magistrats sont des dirigeants d'entreprise également. Je précise que la phase B, c'est-à-dire la procédure collective, n'est jamais enclenchée sans l'accord du représentant de l'entreprise. Et le but sera de tout faire pour l'éviter. Dans bien des cas, le problème est celui du manque de liquidités.

Quelles peuvent être les solutions ?



Arnaud Vareille

Le mandat *ad hoc* en fait partie : le tribunal dispose d'auxiliaires de justice, qui aident par exemple le dirigeant à négocier une restructuration d'emprunt bancaire. Ils ont l'habitude de cela, ce sont des professionnels qui agissent de manière entièrement neutre. C'est une procédure judiciaire certes mais qui consiste en des négociations amiables et confidentielles avec les créanciers. Nous pouvons aussi engager des démarches moins formalisées, pour essayer de résoudre un conflit entre associés entre autres, cas que nous rencontrons régulièrement. Nous pouvons aussi orienter vers la DGFIP et l'URSSAF pour rééchelonner les versements fiscaux et les charges patronales. La palette de solutions qui existent est énorme. Il faut trouver celles qui permettront à l'entreprise de perdurer. J'encourage donc les entreprises qui se savent en fragilité à appeler le secrétariat de leur tribunal de commerce.

Quel conseil donneriez-vous à un dirigeant de petite entreprise ?

Il faut gérer ses comptes d'entreprise comme ses comptes de famille. Beaucoup de dirigeants regardent le bilan, le compte de résultat et se soucient moins des comptes bancaires alors que dans 70 % des cas, ce qui fait la défaillance de l'entreprise, c'est la trésorerie. Caler faute de carburant et ne pas pouvoir redémarrer alors que le moteur est bon, c'est un vrai gâchis. Mon deuxième conseil, c'est de garder son optimisme. Il n'y a que l'enthousiasme qui permet de s'en sortir, même si certains dirigeants de la tranche âgée sont usés car ils ont l'impression de tirer les wagons tout seuls... Il faut redonner l'envie

d'entreprendre car sinon qui remplacera les 200 000 entrepreneurs qui vont partir d'ici 10 ans ?

Les défaillances s'accélèrent-elles ?

Dans le ressort de mon tribunal, le rythme de défaillances (695 l'année dernière) est supérieur d'à peu près 15 % au rythme de 2019, qui peut être considérée comme une année «normale», sans événement perturbateur majeur. Et ce ne sont pas seulement des entreprises unipersonnelles ou de quelques salariés qui se retrouvent en cessation de paiement. Des sociétés qui ont 30 ans d'âge et une expertise reconnue plongent aussi. Ça

c'est nouveau. Cela s'explique par la conjoncture économique : consommation en berne, carnets de commande qui se vident... On met au tapis des entreprises de meilleure qualité qu'avant.

Peut-on changer des choses dans la réglementation ?

On peut toujours améliorer, simplifier mais avec une dette publique de 3 350 milliards d'euros, on n'en est plus là aujourd'hui. Ça ne changera pas les équilibres généraux ou seulement à la marge. Ce qu'il faut, c'est diminuer la dépense publique. Mais on pourrait tout de même libérer les entreprises de certaines tâches administratives. Et s'appuyer sur les réussites des entreprises pour toute la société : passer de 100 000 à 250 000 jeunes en alternance en 10 ans, aucun autre pays européen

ne l'a fait. C'est incroyable et pourtant personne n'en parle !

Pourquoi êtes-vous devenu juge consulaire ?

Par goût de la matière. Je précise c'est une fonction entièrement bénévole, sans même de remboursement de frais. Cela étant, nous sommes formés à l'École nationale de la magistrature, ce qui pour moi qui suis ingénieur, est une vraie chance. J'apprécie aussi d'apprendre de tout ce qu'il se passe dans le milieu économique, qui est un milieu extraordinaire. Les situations que je rencontre m'aident dans la gestion de ma société (société d'électronique de 32 salariés à Limoges-Fourches).

ENTRE ENTREPRENEURS

«L'industrie doit se montrer»

Les industriels de Marne et Gondoire veulent attirer les jeunes vers leurs métiers en leur faisant découvrir leurs sites de fabrication.

Lancé fin 2023, Marne et Brie industries est l'un des 6 territoires d'industrie de Seine-et-Marne qui participent de la stratégie nationale de réindustrialisation. Ces initiatives regroupent industriels et élus locaux pour créer un écosystème favorable à la production industrielle. Le 3 décembre, c'est la société Exxelia (composants électroniques de pointe) qui recevait dans son usine de Chanteloup-en-Brie le dernier groupe de travail en date, consacré aux ressources humaines.

12 industriels ont abordé avec les représentants des collectivités publiques, dont Marne et Gondoire, leurs problématiques. «Nous faisons tous le même constat : les jeunes générations méconnaissent les métiers que nous offrons, pourtant variés, rémunérateurs et porteurs de belles carrières. L'écrasante majorité des stages de Troisième et Seconde ont lieu dans le tertiaire parce que c'est le secteur que notre génération a valorisé au détriment de l'industrie», note Olivier Lartigue, qui pilote le territoire d'industrie en

«Montrer le savoir-faire derrière nos façades de tôle»



compagnie de Jonathan Wofsy, maire de Chevry-Cossigny.

Parmi les pistes d'actions définies par les participants, les visites d'usines en petits groupes par les classes des établissements voisins. La classe de Quatrième à enjeu industrie du collège Victor Schoelcher de Torcy a déjà développé ces visites de même que la création de produits par les élèves en ateliers à la fois dans l'établissement et dans les entreprises. «Même moi, je suis heureux de visiter de nouveaux sites industriels, c'est toujours une découverte enrichissante», ajoute celui qui est président du fabricant d'appareils respiratoires et de cuves cryogéniques Cryopal à Bussy-Saint-Georges. Et de conclure : «Il faut que nous soyons moins discrets, que nous montrions ce qu'il y a derrière nos façades de tôle».

Ce fonds rachète des actifs pour libérer de la trésorerie

Société à mission, Capital Initiative propose le rachat temporaire d'actif, une formule originale pour financer les petites entreprises. Son directeur général, Mathieu Bachmann répond à nos questions.



Qu'est-ce que le rachat temporaire d'actif ?

Mathieu Bachmann : Capital Initiative n'est pas une banque. Nous n'avons donc pas le droit de prêter à une entreprise qui nous sollicite. Notre solution pour leur apporter une ressource financière alternative c'est le

Rachat Temporaire d'Actifs (RTA). Nous rachetons un bien à l'entreprise, cela peut être un bien mobilier (véhicule, machine...) ou immobilier. Cela lui donne la trésorerie nécessaire comme si elle avait souscrit un emprunt. Nous lui louons ce bien simultanément afin qu'elle n'en perde pas l'usage. L'échéance de remboursement est remplacée par un loyer que l'entreprise acquitte et qui nous permet de rembourser l'emprunt que nous avons nous-mêmes contracté auprès de nos partenaires bancaires. Au terme de la location, l'entreprise pourra redevenir propriétaire si elle le souhaite. C'est un principe simple mais que nous systématisons avec un esprit combatif pour le sauvetage des entreprises et des emplois.

Quel est l'intérêt pour l'entreprise ?

Faire financer de la trésorerie par une banque est très compliqué. Cela peut aussi faciliter la transmission de l'entreprise : le repreneur rachète les titres et nous portons l'acquisition du bien immobilier. Le RTA s'adresse également aux entreprises qui sont en plan de continuation en apportant de la trésorerie pour redémarrer l'activité.

Il y a enfin ce que nous avons appelé l'immobilier solidaire : dans le cas malheureusement trop fréquent d'un dirigeant caution pour les emprunts professionnels, une liquidation entraîne saisie et vente aux enchères de la maison. Nous rachetons le bien pour désengager la banque et permettre à la famille qui a déjà tout perdu de conserver son toit.

Vous êtes intervenus ces dernières années à Bussy-Saint-Georges...

Oui, un entrepreneur n'avait pas pu honorer des échéances du crédit-bail de son bâtiment. L'huissier était sur place pour apposer les scellés quand nous avons été sollicités. On a réussi à empêcher l'expulsion, obtenu un financement pour racheter

le bien immobilier d'exploitation et l'entreprise en est devenue locataire.

Les banques sont-elles vos partenaires ?

Oui, nous mutualisons un risque qu'elles ne souhaitent ou ne peuvent plus prendre surtout auprès des petites entreprises. Rappelons que 95 % des entreprises en France ont moins de 10 salariés.

Comment analysez-vous le contexte économique ?

Nos entreprises ont dû faire face à une succession de crises plus vues depuis des décennies. Une de nos problématiques est le PGE (*prêt garanti par l'État lancé pour soutenir la trésorerie des entreprises lors de la crise du Covid*). Sa durée de remboursement bien trop courte rendait la majorité de ceux que nous avons voulu aider insolubles. Les TPE se sont saignées pour le rembourser. Leur trésorerie est désormais exsangue donc le moindre imprévu peut prendre une tournure dramatique pour elles.

«Quand on se lance, il y a des choses qu'on sait faire et d'autres non»

Il a sauté le pas de l'entrepreneuriat en reprenant une société de produits alimentaires à Collégien. Pour réussir, Stéphane Blanc s'est fait accompagner par Réseau Entreprendre. Il témoigne.

«Il y a maintenant presque 3 ans, j'ai repris la société A-Tex, établie à Collégien, qui produit et importe des produits alimentaires asiatiques. Mon projet de reprise a été lauréat du programme Start d'Réseau Entreprendre 77 qui offre un accompagnement gratuit pendant 2 ans. J'ai également obtenu un prêt d'honneur de 70 000 euros.

Quand vous vous lancez, vous vous demandez si vous allez réussir. Il y a des choses que vous savez faire, d'autres que vous ne savez pas faire. Être accompagné est rassurant et permet de rompre la solitude qu'on peut ressentir. Comment gérer la croissance, les ressources humaines, le recrutement, qui est un domaine très difficile... Quand on a été comme moi salarié pendant 20 ans, ce n'est pas évident.

Mon parrain m'a beaucoup apporté sur ces questions. J'ai eu la chance que ce soit mon voisin dans la zone d'activité, Marc Sciacca, qui dirige la société Le Raccord industriel français. Je suis dans l'agro-alimentaire, lui dans l'industrie. Son domaine n'a rien à voir avec le mien mais nos entreprises



sont de tailles comparables avec un peu plus de 20 salariés chacune. Il m'a beaucoup appris sur le process industriel, ce dont j'avais besoin : j'ai une expérience de business developer dans le retail, lui est ingénieur.

L'accompagnement comprend aussi des rencontres collectives. Réseau Entreprendre nous réunissait entre lauréats une fois par mois sur un thème précis. Entre créateurs, repreneurs, jeunes et moins jeunes, il y a un mélange des genres, des styles et des secteurs enrichissant.

Au final, ce réseau, ce sont des entrepreneurs qui paient une cotisation pour se mettre au service de l'éco-système de l'entrepreneuriat. On vous donne avec bienveillance et on vous propose ensuite de donner à votre tour, si vous le pouvez. C'est formidable, non ? Si j'ai assez de temps et d'énergie en plus de mon activité, je le ferai aussi. Pour l'instant, je suis simplement Adhérent d'avenir car je suis encore financé par le prêt d'honneur.»

Le Centre des jeunes dirigeants

Se former à des idées nouvelles, repenser son modèle économique à l'aune de nouvelles approches managériales : le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) s'adresse aux dirigeants «jeunes dans leur tête» selon Fabien Fermeaux, président de la section du Nord Seine-et-Marne.

Domiciliée à la CCI (Serris), celle-ci regroupe 22 chefs d'entreprise, de Lagny et Bussy notamment. «C'est l'école du dirigeant», poursuit Fabien Fermeaux. Le CJD, dont la création remonte à 1938, dispose de son propre

organisme de formation certifié Qualiopi, dans les domaines du management, du commercial, de la communication et même du développement personnel.

La section se réunit deux fois par mois : en plénière avec un intervenant extérieur et en commissions de travail : performance globale, nouveaux modèles économiques, entreprise à mission, co-développement, bien-être du dirigeant entre autres. Les managers salariés peuvent aussi rejoindre la section du Nord - Seine-et-Marne. Seule condition : «avoir envie de diriger et manager autrement».

«Avoir envie de manager autrement»

Ils se sont lancés grâce à un prêt d'honneur

La société de modélisation numérique pour le bâtiment RS 3D a pu démarrer son activité à Chanteloup-en-Brie l'année dernière grâce à un prêt d'honneur d'Initiative nord Seine-et-Marne et a désormais le vent en poupe.

Modéliser des bâtiments de Disneyland, des réseaux de canalisation d'immeuble à des fours industriels de Lactalis dans le Nord ou même une ligne de production automobile pour Stellantis en Italie, c'est ce que réalise la société RS 3D, créée en août 2024 à Chanteloup-en-Brie par deux experts du BTP en reconversion, Quentin Segond et David Marques. «Nous créons un jumeau numérique de l'ouvrage. C'est un service que nous proposons en plus de nos services de maîtrise d'œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage et pilotage de chantiers.

Pour acquérir le matériel numérique, les deux dirigeants ont reçu un prêt d'honneur de 18 000 euros de la part d'Initiative nord Seine-et-Marne. «Cela nous a permis d'obtenir un prêt du Crédit agricole, qui fait partie de l'association également», explique Quentin Segond. Grâce à cette

enveloppe de 100 000 euros, RS 3D réalise ses prestations avec un laser Leica doté d'un lidar qui acquiert 2 millions de points par seconde. Une jolie machine à 60 000 euros. «Ce laser fournit les prémisses qui alimentent les maquettes 3D. Nous sommes partenaires

de My digital buildings qui nous

sous-traite une partie de ses contrats. A nous de développer d'autres opportunités d'affaires. Le secteur Marne et Gondoire - Val d'Europe nous intéresse beaucoup pour son mix entre résidentiel, industriel et tertiaire.»



RS 3D

«Le prêt d'honneur a déclenché le prêt bancaire pour l'achat du radar»

Pour se faire connaître, la jeune société mise entre autres sur les réseaux d'entreprises : «nous sommes membres du club de Chanteloup, ce qui nous a permis ensuite d'être invités au club Accapulco à Noisy-le-Grand. En une matinée, nous y avons noué 3 contacts d'affaire. Mais rien que pouvoir parler avec des entrepreneurs confirmés, prêts à tendre la main, et qui ont surmonté les mêmes défis à leurs débuts est très rassurant.»

COUP DE POUCE

Une foncière publique partenaire des entreprises

Associées à Aménagement 77, la Caisse des dépôts et à la chambre de commerce et d'industrie, les communautés d'agglomération Paris - Vallée de la Marne et Marne et Gondoire ont créé en 2022 une société foncière. Baptisée *La Fabrique d'avenir*, cette société à capitaux publics accompagne les entreprises dans leurs problématiques foncières et immobilières. Dirigeant de la société de charpenterie *Bois 2 Bout*, Emmanuel Perrenes a eu recours à la foncière, gérée par Aménagement 77, pour le déménagement de ses locaux de Collégien à la nouvelle zone d'activités de Chalifert en 2027 : «Nous avions besoin d'un atelier plus vaste sur 1800 m³. Créer une SCI avec la Foncière allège la charge immobilière de cette opération. L'implication de la Foncière a aussi facilité l'accès

Une SCI avec la foncière pour acheter les locaux



Véronique Sasso

au crédit pour mener cette opération. Tout seul, je n'aurais pas pu devenir propriétaire. Marne et Gondoire m'a également accompagné dans mon projet. Nous, nous sommes artisans, on n'a pas l'habitude. On est là pour produire, pour l'emploi.» *Bois 2 bout* compte 17 salariés.

La SCI, c'est aussi la solution qui permet au traiteur *Toque à Table* de maintenir son activité à Lagny. Ce commerce est tenu par un jeune couple passionné, lauréat du Réseau Initiative Nord Seine-et-Marne, qui à terme pourra devenir propriétaire des murs.

Souffrance du dirigeant : en parler pour agir

L'association d'entrepreneurs Réseau Entreprendre propose un accompagnement des dirigeants en souffrance mentale. Son directeur, Philippe Garzaro, nous explique comment.



«Nous ne sommes pas psychologues mais nous avons été formés pour accompagner la personne. Nous pratiquons ce qui s'appelle l'écoute active». Directeur

de Réseau Entreprendre 77, Philippe Garzaro tient à bien préciser les choses au sujet de Passer le Cap. «Ce n'est pas une thérapie mais un accompagnement de pair à pair, entre dirigeants d'entreprises. Pas seulement pour le dirigeant dont l'entreprise est en difficulté. Cela peut être la personne qui culpabilise alors même que son entreprise tourne bien : *je n'avance pas, je ne travaille pas assez pour mes salariés, je ne*

«Ce n'est pas une thérapie mais de l'écoute active, entre dirigeants»

suis pas disponible à la maison... Bref, la personne en burn in, c'est-à-dire qui pédale de plus en plus vite en estimant n'en faire jamais assez et qui accumule ainsi une charge mentale et une pression de plus en plus fortes. Ce peut être aussi des problèmes extra-professionnels. Ce sont en général des collaborateurs ou des proches qui prennent contact avec nous».

Réseau Entreprendre a lancé cette initiative au niveau national en 2020. « Nous sommes 6 ou 7 à en faire partie. Nous avons été formés par l'APESA, association spécialisée dans ce domaine. L'accompagnement comprend 3 entretiens. Le premier vise à faire retomber la pression, le dirigeant étant amené à exprimer et nommer la source de sa souffrance. À l'issue du troisième, nous orientons vers des entrepreneurs membres de Réseau Entreprendre susceptibles d'aider à résoudre la cause du problème : par exemple, un coach RH pour apprendre à déléguer ou un spécialiste de la restructuration pour réorganiser l'entreprise. L'accompagnement se fait en général par téléphone.» Renseignements auprès de Réseau Entreprendre 77.

COUP DE POUCE

Problème de trésorerie ? N'attendez pas pour appeler l'URSSAF

«Une entreprise en manque de trésorerie ou en difficulté ponctuelle peut se voir octroyer un étalement ou un délai de paiement», rappelle l'URSSAF Île-de-France. «Les entreprises ne se rapprochent pas suffisamment tôt de nous. Il faut pourtant entrer en dialogue pour que l'on puisse voir ensemble de quelle manière on va pouvoir accompagner et potentiellement accorder un délai. Ce doit être le premier réflexe lorsque l'entreprise voit venir un manque de trésorerie plutôt que de ne pas payer et de s'exposer à un recouvrement.»

L'URSSAF accompagne aussi les entreprises dans leurs démarches : « un dirigeant peut avoir besoin

de vérifier s'il est parfaitement en conformité pour toutes ses déclarations attendues. Nous proposons des visites conseil pour checker avec lui et prévenir le redressement.

«Ce doit être le premier réflexe pour obtenir un délai plutôt que s'exposer à un recouvrement»

Enfin, l'URSSAF met en avant ses aides aux travailleurs indépendants délivrées par le CPSCI (Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants) à des moments de fragilité dans la vie entrepreneuriale : maladie, événement climatique et préparation de la retraite par exemple. Ces aides s'adressent notamment aux artisans, commerçants, professions libérales et auto-entrepreneurs.

Les GEIQ embauchent pour les entreprises

Ces associations fondées par des entreprises répondent aux besoins de recrutement via un système qui allie insertion et simplicité. Entretien avec Manon Prevot, chargée de relations entreprises du GEIQ EPE.

Qu'est ce que le GEIQ EPE ?

Manon Prevot : Un GEIQ est un Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification. Il en existe plus de 200 en France. Le nôtre est multi-sectoriel. C'est une association créée par des industries de l'Aisne il y a une trentaine d'années au service de leurs embauchés. Nous sommes une boîte à outils RH qui trouve des profils dotés d'un bon savoir-être pour des emplois que les entreprises ont du mal à trouver. Nous sommes l'employeur : le salarié est en contrat de professionnalisation chez nous et nous le plaçons dans l'entreprise pendant en général un an. Nous sélectionnons des profils qui ont vraiment la motivation pour travailler et qui vont donc apprendre en situation. L'entreprise peut les embaucher ensuite en CDI. Des grands groupes font appel à nous, de même que des petites entreprises. Nous développons aujourd'hui notre activité en Seine-et-Marne.

Quel est l'intérêt pour l'entreprise ?

On va faire du sur-mesure pour que la personne se forme sur le terrain, dans des domaines où

«Nous recrutons des profils que l'entreprise a du mal à trouver et gérions tout le contrat ensuite»



GEIQ EPE

il n'existe pas de formation en France. Ou alors dans un domaine où la personne a des bases ou un diplôme mais pas d'expérience. L'entreprise est déchargée du recrutement, de la gestion administrative du contrat ensuite. Elle paie simplement le GEIQ sur facture. Elle y trouve également un avantage économique par rapport à une embauche directe.

Et pour vous ?

Notre but est de favoriser l'emploi. Nous sommes une association à but non lucratif, nous couvrons juste nos frais de fonctionnement. Ce qui compte avant tout, c'est la motivation du candidat.

De quels types d'emplois parle-t-on ?

Il y a d'abord les métiers en tension. Par exemple, il y a un fort besoin en techniciens de maintenance. Mais nous n'avons pas de limites sur le type de poste. Cela va du manuel à l'administratif, de l'ouvrier polyvalent au cadre. Nous sommes portés par l'industrie mais sommes ouverts à tous les secteurs. C'est ce qui fait la beauté de ma fonction : je découvre de nouveaux métiers tout le temps.

COUP DE POUCE

POC Académie

La communauté d'agglomération organisait de septembre à décembre un cycle de formation aux outils d'intelligence artificielle qu'elle finançait à hauteur de 50%. 30 entreprises ont suivi 4 séances menées par un coach professionnel. Marne et Gondoire a aussi établi un partenariat avec l'École 89, école supérieure du numérique (Ferrières-en-Brie) pour développer des POC (*proof of concept*) : des prototypes d'IA au répondant au besoin exprimé par l'entreprise.



TU